

port annuel d'Air-Canada un avoir de 5 millions de dollars, et le National-Canadien est le seul détenteur de cet avoir. Cela signifie qu'Air-Canada a une structure avoir-dette passablement déséquilibrée. Au cours de la dernière année, il y a eu des entretiens entre le président d'Air-Canada, M. Pratte, et le Gouvernement au sujet d'une révision de la législation qui régit Air-Canada et une révision de la structure du capital-actions d'Air-Canada.

En ce qui a trait au rapport entre les deux compagnies, j'avoue qu'il n'est pas bon que le National-Canadien soit le seul actionnaire d'Air-Canada. On peut faire valoir le besoin d'une collaboration permanente dans des domaines qui peuvent profiter aux deux compagnies. C'est le principe général des entretiens qui se poursuivent actuellement.

Le sénateur Benidickson: L'actionnaire ultime est le même, c'est-à-dire le public.

M. Vaughan: Oui, vous avez peut-être raison. Il est possible que le National-Canadien ne détienne à l'avenir qu'une partie minime des actions et que ce soit le Gouvernement qui détienne le reste. Les entretiens ne sont pas allés plus à fond pour le moment. Aucun plan n'a été suggéré visant à mettre les actions d'Air-Canada sur le marché.

Le président suppléant: Les membres ont-ils d'autres questions à poser?

Le sénateur Grosart: Quelle est la position financière d'Air-Canada à l'heure actuelle?

M. Vaughan: Je dois répéter que le rapport annuel sera présenté au mois de mars. Me permettez-vous de ne point répondre à cette question?

Le sénateur Grosart: Mais oui, certainement.

Le sénateur Benidickson: La question que je vais vous poser pourra peut-être vous sembler injuste. Si l'on fait exception du ministre des Finances et du ministre des Transports, qui sont mentionnés plusieurs fois dans le bill, ainsi que de leurs sous-ministres, quels seraient d'après-vous les agents de liaison les plus haut placés entre les sièges sociaux du Canadien-National et d'Air-Canada à Montréal et ces deux ministères gouvernementaux pour les discussions routinières ou la liaison parlementaire?

M. Vaughan: Il y a, j'en suis à peu près certain, une liaison entre le ministre et le président. C'est une chose qui se fait couramment. Dans les autres affaires générales et dans les questions fondamentales dont nous parlons à l'heure actuelle, cette liaison se ferait avec les ministres ou leurs sous-ministres ou même leurs sous-ministres adjoints. Dans d'autres domaines, je prends comme exemple M. Taylor, ici présent, qui est vice-président d'Air-Canada et qui s'occupe activement des questions routinières qui touchent le Gouvernement et les négociations bilatérales entre le Canada et les pays étrangers en ce qui a trait aux routes aériennes. Certains fonctionnaires de la direction des finances du ministère des Transports traitent avec notre personnel de la région Atlantique en ce qui concerne l'exploitation des navires. Notre service de la comptabilité est en relation constante avec le ministère des Finances. Il y a une liaison générale dans la structure du contrôle administratif qui se poursuit sur une base permanente. Est-ce bien là ce que vous me demandiez?

Le sénateur Benidickson: Oui, mais je résumerais la question en disant que, somme toute, cette liaison devrait être laissée au soin du bureau du ministre.

Le sénateur Cook: Si les entretiens suivent leurs cours normal, peut-on s'attendre que vous reveniez devant le Comité l'année prochaine pour l'étude d'un bill semblable?

Le sénateur Grosart: J'espère que ce sera un bill tout à fait différent.

M. Vaughan: Disons simplement que j'espère avoir l'occasion de vous revoir.

Le sénateur Benidickson: Je n'ai qu'une seule autre question à poser. Je veux simplement que vous m'expliquiez un point que je n'ai pas très bien compris. En ce qui a trait aux nouveaux crédits gouvernementaux qui s'ajoutent à votre capital, à l'exception de ce que vous aurez à nous dire au sujet de votre déficit de 1970 et dont nous traiterons lors de la discussion des bills des subsides, vous ai-je bien compris quand vous avez dit que vous produisez à l'intérieur même de la compagnie tout ce qui est mentionné dans ce bill, à l'exception possible des 10 millions de dollars qui sont dans le bill de l'année dernière et dont vous n'avez, selon vous, employé que huit millions de dollars?

M. Vaughan: Nous n'avons touché à aucune partie de cet argent. Nous n'avons pas contracté d'emprunts.

Le sénateur Benidickson: Dans un autre domaine, lorsqu'on s'arrête à une clause comme la clause 3 où il est dit que vous allez dépenser quelque 229 millions de dollars pour telle ou telle propriété ferroviaire, pour les voies secondaires ou autre chose, trouvez-vous l'argent nécessaire au sein de l'exploitation de la compagnie d'une source comme, par exemple, la dépréciation?

M. Vaughan: Et les actions privilégiées.

Le sénateur Benidickson: Oui, en continuant ce qui constitue les 32 millions de dollars.

M. Vaughan: C'est exact.

Le sénateur Hollett: Le système d'autobus à Terre-Neuve est-il actuellement solvable ou bien s'enlise-t-il dans les dettes comme le chemin de fer?

M. Vaughan: Je puis répondre à cette question de façon générale. L'exploitation du service d'autobus ne se fait pas sur une base profitable. Je suppose qu'on savait dès le début que l'exploitation serait déficitaire, mais le déficit dépasse de beaucoup ce qu'était auparavant le déficit de l'exploitation de ce chemin de fer. Comme je n'ai pas les chiffres à la portée de la main, je ne saurais vous dire de façon précise le montant exact de ce déficit. On vient cependant de me faire parvenir une feuille de papier. Nous devons de présenter à la Chambre des communes la réponse à la question no. 587. Je ne sais si cette réponse a déjà paru au Compte rendu des débats de la Chambre, mais elle indique que le déficit s'établit à \$379,000. L'augmentation est due à une augmentation des salaires, aux coûts de réparation, à des changements apportés aux autobus et à une augmentation du nombre d'autobus en service.

Le sénateur Hollett: Est-ce là le déficit d'un an ou le déficit depuis le début de l'exploitation?

M. Vaughan: C'est le chiffre de 1970. L'hiver a été dur un peu partout.

Le sénateur Grosart: Monsieur Vaughan, la compagnie verrait-elle comme solution raisonnable de ce problème